



# TERRE CUITE ET CONSTRUCTION



**INSPIRÉ DU CONTEXTE**

<b>Inspiré du contexte</b> .....	<b>1</b>
Ensemble de logements à Gand	
<i>Atelier Janda Vanderghote</i> .....	<b>2</b>
Habitation à Mortsel	
<i>poot architectuur</i> .....	<b>4</b>
Immeuble de bureaux à Harelbeke	
<i>AR-tuur architectenbureau</i> .....	<b>6</b>
Ensemble d'appartements à Hasselt	
<i>de gouden liniaal en collaboration avec a2o</i> .....	<b>8</b>
18 logements sociaux à Gistel	
<i>ampe.trybou architecten</i> .....	<b>10</b>
<b>Architecture nationale</b> .....	<b>12</b>
Nouvelle habitation mitoyenne à Deurne	
<i>POLYGOON Architectuur</i>	
<b>Technique</b> .....	<b>14</b>
Réglementations, normes et spécifications techniques : état de la question	
<b>Fabricants belges de briques et de tuiles</b> .....	<b>16</b>



**TERRE CUITE ET CONSTRUCTION** est la revue trimestrielle  
éditée par la Fédération Belge de la Brique.  
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

ABONNEMENT ET REDACTION Laurie Dufourni  
EDITEUR RESPONSABLE Kristin Aerts  
[www.brique.be](http://www.brique.be) · [info@brique.be](mailto:info@brique.be)  
ADRESSE Rue des Chartreux, 19 bte 19 · 1000 Bruxelles  
TÉL. 02 511 25 81  
RÉALISATION L.capitan

**SI CE N'EST DÉJÀ FAIT, COMMUNIQUEZ-NOUS L'ADRESSE  
E-MAIL À LAQUELLE VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR NOS  
PUBLICATIONS DIGITALES.**

**Suivez-nous sur les réseaux sociaux :**



[www.facebook.com/baksteenbrique](http://www.facebook.com/baksteenbrique)



[www.instagram.com/baksteenbrique](http://www.instagram.com/baksteenbrique)



[www.pinterest.com/baksteenbrique](http://www.pinterest.com/baksteenbrique)



[www.linkedin.com/company/baksteenbrique](http://www.linkedin.com/company/baksteenbrique)





## Inspiré du contexte

Chaque lieu possède sa propre histoire et s'inscrit dans un contexte particulier, qu'il soit urbanistique, historique, géographique, ... Tisser un lien avec son environnement permet à un nouveau projet de trouver naturellement sa place.

La brique permet souvent de créer ce trait d'union et de trouver le bon équilibre entre éléments architecturaux anciens et architecture d'aujourd'hui. Tantôt mise à l'honneur par ses teintes, appareillages ou détails

atypiques, tantôt sachant se mettre en retrait pour apporter la neutralité permettant d'accentuer d'autres éléments.

Par ses petites dimensions, elle offre aussi une grande flexibilité de mise en œuvre pour décliner subtilement des éléments décoratifs anciens en une version actualisée.

Dans cette édition de Terre Cuite et Construction, ces quelques projets inspirés du contexte ont de belles histoires à nous raconter.



# Ensemble de logements à Gand

Atelier Janda Vanderghote



Ce nouveau projet de six logements à proximité du centre-ville de Gand s'inscrit dans un environnement densément bâti. Destinées à être mises en location, les habitations se différencient totalement d'un projet d'investissement réalisé dans le cadre d'une promotion immobilière. Le jeune bureau d'architecture *atelier Janda Vanderghote*, a créé un lieu unique et paisible grâce à une intervention sensible et respectueuse de l'histoire du site.

Sur le terrain occupé autrefois par une centrale à béton, il s'agissait d'implanter les six logements autour d'un espace vert commun, tout en créant des espaces extérieurs privés - jardins et terrasses en toitures. Trois des six logements ont déjà été réalisés ; la construction des trois autres habitations en front de rue, fera l'objet d'une seconde phase.

Les architectes ont souhaité maintenir les traces du passé - colonnes en béton, poutres en acier, anciennes maçonneries qui ont été chaulées -

et mettre ainsi en avant le caractère industriel de ces éléments constructifs. En optant pour une brique neutre, de format classique M50 et pour une mise en œuvre traditionnelle de la maçonnerie, les nouvelles constructions en brique se mettent quelque peu en retrait, pour mettre en avant les éléments anciens et rappeler ainsi l'ancienne fonction industrielle du lieu.

Avec les espaces verts de différentes ambiances naissent une apaisante harmonie dans le site et une cohésion entre les différents matériaux, anciens et nouveaux.

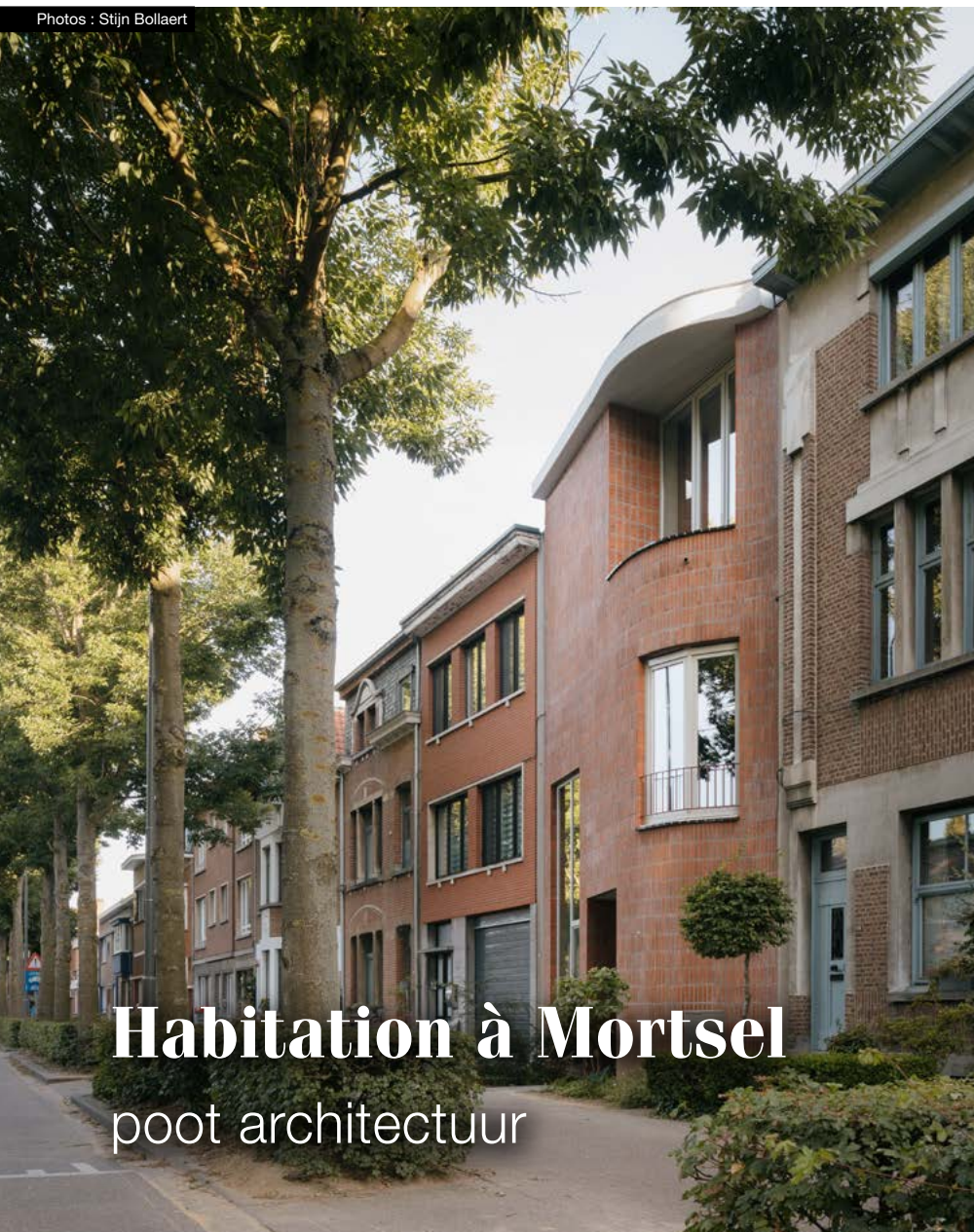
Un projet qui s'inscrit dans une mise en perspective du lieu, de son histoire et des besoins en logements urbains de qualité.

[www.atelierjandavanderghote.be](http://www.atelierjandavanderghote.be)









Cette nouvelle habitation unifamiliale s'implante à Mortsel, sur une parcelle libre bénéficiant d'un vaste jardin à l'arrière. La famille souhaitait disposer de divers espaces de vie, reliés par une circulation fluide et ouverte.

Le contact avec le jardin mais aussi avec la rue étaient également des données importantes à intégrer au projet. En effet, la verdure est également bien présente dans la rue. Ainsi, une cuisine de double hauteur donne de l'importance à la maison et crée le lien nécessaire avec la rue.

Poot architectuur s'est inspiré des quelques bow-windows caractéristiques des maisons avoisinantes des années '50 et '60 et a réinterprété cet élément architectural pour en faire sa version propre. C'est ainsi qu'est née spontanément la forme arrondie sur la totalité de la hauteur de la façade avant. Cette courbe ouvre d'autres perspectives qu'un encorbellement traditionnel.

La forme courbe est devenue l'élément identitaire de la maison. Elle se décline aussi à l'arrière sur toute la largeur du rez-de-chaussée. Un salon quelque peu encaissé y prend place ; il baigne dans une ambiance cocon. Le volume incurvé accueille aussi la terrasse de la chambre parentale du 1er étage.

L'escalier central de forme ovale est, quant à lui, indéniablement l'élément fort de l'aménagement intérieur. C'est autour de lui que s'organise le plan avec la création d'espaces de vie sur deux niveaux, pour différents moments : détente, jeux, télétravail, ... Enfin, de façon plus anecdotique, le dessin de courbes se retrouve jusqu'à dans l'aménagement de la salle de bain.

Les architectes ont fait le choix d'une brique rouge neutre et ont misé sur une pose verticale pour une mise en œuvre plus aisée des maçonneries.

Malgré sa faible emprise au sol, cette habitation dégage une sensation d'espace et de liberté.

[www.poot-architectuur.be](http://www.poot-architectuur.be)











# Immeuble de bureaux à Harelbeke

## AR-tuur architectenbureau

Le projet se situe sur une petite parcelle d'angle de 100 m<sup>2</sup>, à la croisée de la chaussée de Courtrai et de la rue du Tram à Harelbeke. Vu le quasi parallélisme des deux rues, il ne s'agit pas d'un angle classique mais plutôt d'un projet trois façades.

La chaussée de Courtrai est un important axe d'accès à Harelbeke et à la proche ville de Courtrai. A hauteur du terrain, la rue de Courtrai s'élargit en une place. La configuration du site en fait un bâtiment très visible depuis le centre-ville.

Par ailleurs, le service des monuments classés avait marqué son accord à la démolition de l'ancienne habitation trois façades et son café, à la condition que la nouvelle construction ajoute une plus-value architecturale. Les attentes relatives à ce projet étaient donc assez élevées.

Le contexte urbanistique et le programme ont également été des défis de taille pour AR-tuur architectenbureau.

Les gabarits des habitations étant différents dans les deux rues, les architectes ont créé une volumétrie complexe pour permettre de s'aligner aux hauteurs des corniches.

Ainsi, la 3<sup>ème</sup> façade à double pignon et à double toiture en pentes reproduit la coupe des constructions attenantes à l'arrière. Etant donné que la rue du Tram n'est pas parfaitement parallèle à la chaussée

de Courtrai, une corniche en pente se crée du côté de la rue du Tram, ce qui assure une transition vers les bâtiments plus bas de la rue.

Enfin, le programme initial du projet a fait l'objet de modification en cours de développement. L'ensemble du bâtiment est actuellement occupé en espaces de bureaux ; cependant, les architectes ont maintenu la flexibilité nécessaire pour transformer facilement les étages en deux appartements, comme prévu initialement.

AR-tuur architectenbureau a délibérément opté pour une uniformité des matériaux et couleurs ; le petit bâtiment dégage ainsi une aura chaleureuse dans le contexte urbain. Des tuiles rouges nuancées se combinent à des briques de parement moulées main en nuances rouge-orange, posées en appareillage sauvage dans des formats de différentes hauteurs. Les corniches en cuivre s'inscrivent dans cet ensemble de teintes rouge-brun.

Cette nouvelle construction au caractère contemporain est bien ancrée dans son environnement.

[www.ar-tuur.be](http://www.ar-tuur.be)







# Ensemble d'appartements à Hasselt

de gouden liniaal en collaboration avec a2o



La densification des centres-villes est devenue une réalité nécessaire pour répondre à la demande croissante en logements performants. Le remplacement des maisons de ville par des immeubles à appartements engendre cependant généralement deux phénomènes : un changement d'échelle et une perte d'expression.

Dans ce projet situé à Hasselt, les architectes ont souhaité apporter des solutions à ces problématiques. Le nouvel ensemble de 21 appartements est venu remplacer trois anciennes maisons de rangée. Cependant, l'organisation de l'immeuble en six travées de différentes largeurs crée un rythme vertical qui rappelle le parcellaire typique d'habitations de rangée et facilite ainsi l'intégration du bâtiment dans son contexte urbain. D'autre part, les détails architecturaux soignés permettent d'éviter un nivellement, une sobriété trop triste.

Naît alors une architecture expressive dans laquelle la brique joue un rôle de premier rang. Elle est, par essence, le matériau qui offre la possibilité de concevoir des détails architecturaux apportant caractère et expression aux bâtiments. Accents sur les soubassements et les étages par un appareillage en pose verticale, claustra, relief de la façade, ... ajoutent un certain raffinement. La mise en œuvre de la brique en surépaisseur crée un effet de profondeur de la façade et accentue la verticalité des travées. La façade est harmonieuse avec

l'architecture caractéristique de la chaussée de Maastricht. Le dialogue avec l'environnement direct en sort renforcé.

Grâce aux détails décoratifs, cet ensemble de logements collectifs s'intègre naturellement à son environnement. Il répond à la tendance de densification urbaine tout en dégageant une architecture attrayante.

Soulignons encore la qualité du projet en matière de relations sociales. Des appartements de différentes tailles permettent d'accueillir divers profils d'habitants et un certain contrôle social se crée, côté rue, grâce à de grandes fenêtres et des terrasses en façade.

Une entrée généreuse par ses dimensions - attenante au hall d'entrée, à l'accès à l'abri à vélos et au jardin commun à l'arrière - apporte encore un peu plus de "grandeur" au projet. En plus de cette "grandeur", le passage accentue également le caractère invitant du bâtiment. Il n'est pas fermé à la rue par une barrière mais au contraire, une zone de transition se crée entre l'espace public de la rue et l'espace privé de la zone d'entrée.

[www.degoudenliniaal.be](http://www.degoudenliniaal.be) - [www.a2o.be](http://www.a2o.be)







# 18 logements sociaux locatifs à Gistel

ampe.trybou architecten



Le besoin de densifier le nombre de logements et la demande importante en petits logements ont conduit les architectes ampe.trybou et le maître d'ouvrage à ne pas conserver les anciennes maisons ouvrières présentes sur le site. Toutefois, le lien avec le contexte passé a été maintenu par des jeux de maçonneries. Détails et éléments décoratifs confèrent à ces logements modestes un caractère luxueux.

L'implantation et le volume de base de ce nouvel ensemble de 18 logements sociaux sont déterminés par les prescriptions urbanistiques (alignement, profondeur de construction, niveaux, toitures en pentes). Par des transformations subtiles de ce volume de base, une connexion est recherchée avec les parcelles immédiatement adjacentes en reprenant la hauteur de la corniche et la pente du toit.

Les logements au rez-de-chaussée sont accessibles par l'arrière et disposent d'une terrasse côté rue. Les logements du premier étage ont une porte d'entrée sur la galerie de circulation et une terrasse à l'arrière. Le long de la Kasteelstraat, la façade est entièrement doublée par les terrasses et la galerie du premier étage. Celle-ci crée un espace intermédiaire de rencontre.

Cette double peau permet une stratification étendue de la maçonnerie de façade et une expression sans impact sur les logements.

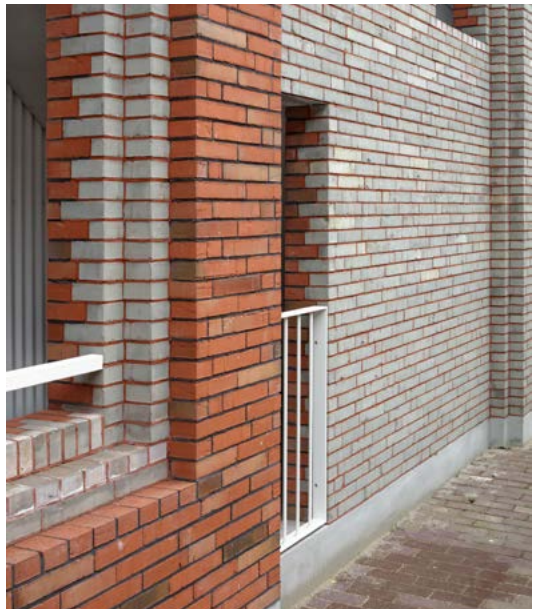
A l'angle, l'ensemble se transforme en une façade massive, autrefois fermée sur la Kaaistraat. L'entrée généreuse donne accès à la fois aux maisons et au jardin partagé.

La maçonnerie des anciennes habitations fut source d'inspiration pour le nouvel ensemble de logements. Éléments décoratifs, couleurs et détails très qualitatifs des anciennes maçonneries ont été repris et retravaillés dans une architecture contemporaine. La combinaison de maçonneries de briques grises et rouges est ainsi née des variations de couleurs des anciennes maçonneries ; cette combinaison se retrouve d'ailleurs aussi pour les éléments de toiture.

Le nouveau projet apparaît comme lisible, intelligible et intégré dans le tissu environnant.

[www.ampetrybou.be](http://www.ampetrybou.be)







# Nouvelle habitation mitoyenne à Deurne

## POLYGOON Architectuur



Durant des décennies, un terrain irrégulier en forme d'entonnoir a servi d'accès à un entrepôt situé à l'arrière. C'était alors une étroite fente ouverte dans la rue, fermée par une porte en sal état.

Cependant, l'orientation est-ouest et les 8m de largeur de la parcelle du côté rue, offraient qualité et espace pour y construire une nouvelle maison mitoyenne. A l'arrière, la démolition de l'entrepôt a également libéré un jardin de ville de forme de carrée, avec peu de vis-à-vis. Pour compenser le rétrécissement de la parcelle et le "pli" au milieu, le plan de la maison a été développé en forme trapézoïdale. Cela donne aux espaces intérieurs les mêmes angles intérieurs et on évite ainsi les angles vifs.

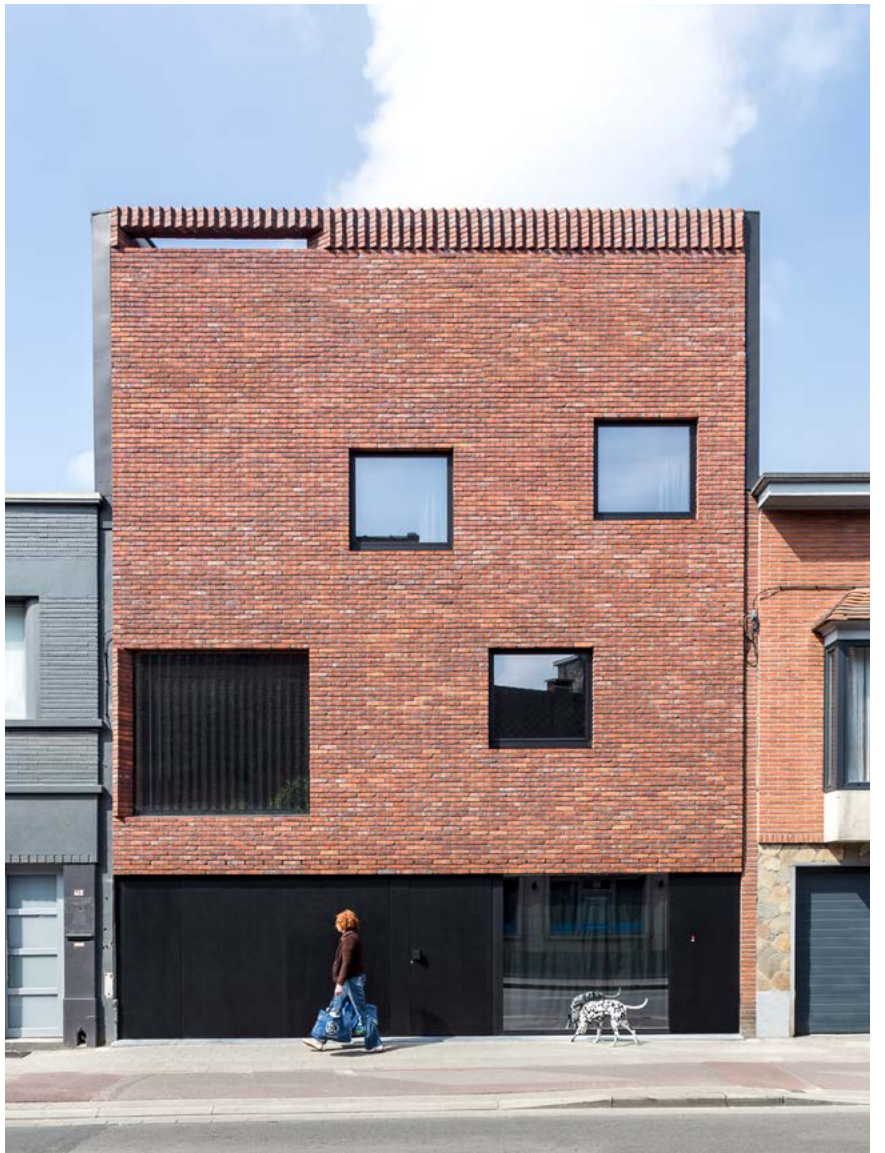
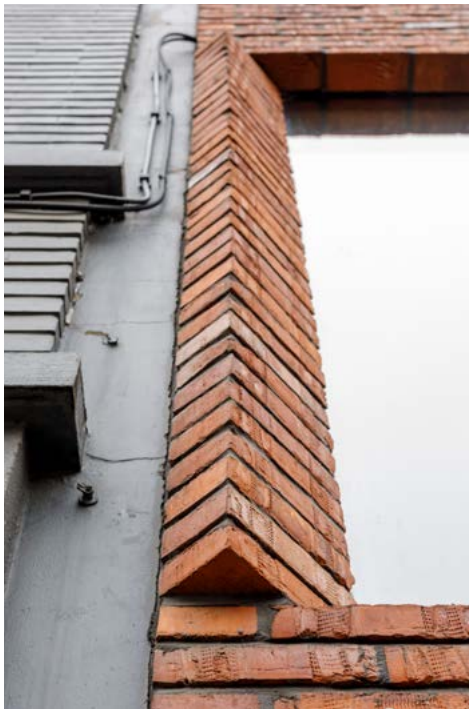
Comme beaucoup de maisons dans la rue, la nouvelle habitation présente la typologie d'une maison bel-étage et s'organise en demi-niveaux. Garage, rangement à vélos et entrée prennent place au rez-de-chaussée. Cette zone a été maintenue basse, de façon à avoir un contact avec la rue depuis le premier étage et animer ainsi les espaces. Les deux grandes baies vitrées de la façade contribuent à l'interaction avec l'espace public.

Le "bel-étage" offre, sur toute la largeur de la façade, un espace pour la salle à manger avec cuisine. Par un large escalier intérieur, il se fonde avec le salon du rez-de-chaussée au haut plafond et s'ouvrant sur le jardin. Se crée ainsi un grand espace de vie ouvert en forme de U, en contact à la fois avec la rue et le jardin sur toute la profondeur du bâtiment. Cette organisation forme la base des demi-niveaux des étages supérieurs.

La position des fenêtres correspond aux spécificités des espaces : une pièce profonde reçoit une fenêtre placée en hauteur et une pièce peu profonde une fenêtre positionnée plus bas. La façade avant est couronnée d'une maçonnerie décorative, dont seule la subtile ouverture permet d'entrevoir le toit-terrasse. Dans la façade avant, le même élément décoratif en maçonnerie apparaît à côté de la fenêtre sans cadre de la cuisine, pour suggérer le prolongement du mur mitoyen. Toutes les briques de parement ont été posées avec la face arrière apparente. Ce côté rainuré veut montrer le processus de production de la brique, résultant en une façade nervurée.

[www.polygoon.be](http://www.polygoon.be)







# Réglementations, normes et spécifications techniques : état de la question

En ce début d'année, nous profitons de l'occasion pour faire le point sur l'état actuel des choses et les principales évolutions d'un certain nombre de réglementations, normes et spécifications techniques relatives à nos produits et à leurs applications. (Cette liste n'est pas exhaustive.)

## Réglementations européennes et spécifications techniques applicables au secteur

Les deux règlements européens les plus importants dans le domaine technique sont le **CPR** (Construction Products Regulation) - "Regulation (EU) N° 305/2011 of the European Parliament and of the Council of 9 March 2011 laying down harmonized conditions for the marketing of construction products and repealing Council Directive 89/106/EEC" et la directive **EPBD** (Energy Performance of Buildings Directive) - "Directive (EU) 2018/844 of the European Parliament and of the Council of 30 May 2018 amending Directive 2010/31/EU on the energy performance of buildings".

Les deux font l'objet d'un processus de révision, qui tiendra également compte des initiatives politiques européennes dans le domaine de la neutralité climatique et de l'économie circulaire.

Plus d'informations sur l'état des lieux "révision CPR" :

[https://ec.europa.eu/growth/sectors/construction/product-regulation\\_en](https://ec.europa.eu/growth/sectors/construction/product-regulation_en)

Plus d'informations sur l'état des lieux "révision EPBD" :

[Energy performance of buildings directive \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/energy/buildings-directive_en)

Dès qu'il y aura un accord sur la révision des deux règlements, nous vous reviendrons avec une explication détaillée.

## Normes de produits harmonisées européennes

Dans le domaine des normes de produits européennes harmonisées, il existe actuellement une sorte de statu quo. Concrètement, cela signifie qu'il est très difficile d'arriver à une version actualisée, qui puisse ensuite être publiée au OJEU (official journal of the EU).

Parallèlement au processus de révision du CPR, un processus "CPR acquis" a été lancé par la Commission européenne, qui peut être considéré comme une "révision" du cadre technique existant en tenant compte autant que possible du futur CPR. Le résultat de ce processus d'acquis du CPR devrait conduire à un déblocage des normes européennes harmonisées, mais le chemin est encore long...

Depuis fin 2021, des travaux sont en cours au sein du CEN TC125 WG10 pour développer une norme produit européenne pour les plaquettes en terre cuite.

## Normes d'essais européennes

Depuis le 30 janvier 2019, nous disposons d'une méthode d'essai européenne publiée pour la détermination de la résistance au gel/dégel des briques, à savoir la "NBN EN 772-22 : 2019 - Methods of test for masonry units- Part 22: Determination of freeze/thaw resistance of clay masonry units".

En raison du statu quo susmentionné, notre norme de produit européenne n'a pas encore été mise à jour avec une référence explicite à cette norme d'essai.

Au niveau national, la méthode européenne est désormais considérée comme la méthode de référence.

## Normes de calcul européennes

Depuis 2016, divers experts travaillent au niveau européen, à une révision de la série existante de normes européennes de conception et de calcul, appelées les **Eurocodes**. Il est prévu que toutes les parties révisées soient publiées d'ici fin 2026.

Ainsi, d'ici fin 2024, les parties révisées de l'EC6 (Design of masonry structures) et d'ici fin 2025 celles de l'EC8 (Design of structures for earthquake resistance) seront disponibles.

Au niveau national, entre-temps, le processus de révision des annexes nationales a été lancé. L'annexe nationale précise les valeurs des paramètres qui sont déterminés au niveau national.

Il est important de savoir qu'en Belgique, un Eurocode ne peut être utilisé qu'avec son annexe nationale (ANB).

Entre-temps, en 2022, la version révisée de la NBN EN 1996-1-1 a reçu le statut de norme belge mais la version de 2013, avec son annexe nationale, reste **la version valable** tant qu'il n'y a pas de révision des annexes nationales.



## Réglementations nationales et spécifications techniques applicables au secteur

### Réglementation incendie

Toutes les exigences en matière de réaction au feu des matériaux de construction et de comportement au feu des éléments constructifs sont regroupées dans les annexes à l'Arrêté Royal du 7 juillet 1994 "Normes de base pour la prévention incendie" et ses modifications (e.a. A.R. du 19 décembre 1997, A.R. du 7 décembre 2016).

En fait, ce ne sont pas des normes mais des lois contraignantes. Les normes de base s'appliquent à tous les nouveaux bâtiments.

L'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 7 juillet 1994 a été publié le 23 juin 2022 et est entré en vigueur le 1er juillet 2022.

Dans cet arrêté royal modificatif, sont incluses les exigences concernant le scénario "incendie propagé sur le système de façade".

Plus d'infos : [Réglementation](#) | [Protection civile](#)

### Spécifications techniques

La STS 22 "Maçonnerie pour bâtiments de faible hauteur" de 1987 a été révisée et publiée en 4 parties :

- STS 22-1 (août 2019) "Maçonnerie pour bâtiments de faible hauteur - Matériaux"
- STS 22-2 (août 2019) "Maçonnerie pour bâtiments de faible hauteur - Stabilité"
- STS 22-3 (mai 2020) "Maçonnerie pour bâtiments de faible hauteur - Propriétés thermiques, isolation acoustique, résistance au feu et étanchéité à l'air"
- STS 22-4 (juillet 2021) "Maçonnerie pour bâtiments de faible hauteur - Règles de conception et de mise en œuvre".

Plus d'infos : [Spécifications techniques \(STS\)](#) | [SPF Economie \(fgov.be\)](#)

### Notes d'informations techniques

Les notes d'informations techniques pertinentes suivantes ont été récemment publiées par Buildwise :

- NIT 271 "Exécution de maçonnerie" (2020)
- NIT 279 "Revêtements durs sur isolation extérieure (ETICS avec revêtements durs)" (2021)
- NIT 281 "Isolation acoustique entre logements" (2022).

### Normes nationales de produit

Depuis 2015, nous disposons d'une norme de produit nationale belge qui décrit les propriétés et les exigences de performance des plaquettes de parement. Entre-temps, la version 2015 a été mise à jour et remplacée par NBN B 23-004 (2021) "Plaquettes de parement - Propriétés et exigences de performance".

### Normes nationales d'essais

La NBN B24-209 "Essais de matériaux de maçonnerie - Efflorescences" de 1974 a été mise à jour et publiée le 22 octobre 2021.

### Normes acoustiques

La NBN S 01-400-1 (2022) "Critères acoustiques pour immeubles d'habitation" remplace la version 2008. Les critères de la présente norme s'appliquent comme règles de bonne pratique pour les bâtiments entièrement ou partiellement destinés à l'habitation et dont la demande de permis d'urbanisme est introduite après le 1er janvier 2023.

### **Spécifications techniques dans le cadre de la certification volontaire nationale de produit**

Les règlements techniques suivants, qui constituent la base de la marque nationale volontaire de qualité BENOR, ont été adaptés en tenant compte de la publication de la méthode d'essai européenne pour la détermination de la résistance au gel-dégel des briques "NBN EN 772-22" :

- PTV 23-002 "Briques en terre cuite de façade" (23-5-2022)
- PTV 23-003 "Briques en terre cuite pour maçonnerie non décorative" (23-05-2022).

Pour toutes les questions techniques, vous pouvez directement vous adresser par mail à [vanlock@baksteen.be](mailto:vanlock@baksteen.be).



# Fabricants belges de briques et de tuiles

## Briques pour maçonnerie ordinaire:

**O** : briques pleines pour maçonnerie ordinaire

**P** : briques perforées pour maçonnerie ordinaire

**L** : briques perforées à tesson allégé

## Briques de parement:

**E** : briques de façade étirées

**M** : briques faites à la main et briques moulées à la presse

**A** : autres sortes (briques de parement traditionnelles et «rustiques» comme les briques de campagne, etc.)

## Autres produits:

**H** : hourdis

**T** : tuiles

**S** : briques de pavage

**Pl** : plaquettes

Pour plus de détails sur la gamme de produits de chaque firme, il est conseillé de s'adresser directement à l'entreprise;

## Flandre Orientale

### • Steenbakkerij HOVE

Lindendreef 101  
9400 Ninove  
Tel. (054) 33 26 67  
Fax (054) 32 82 38  
www.steenbakkerijhove.be  
info@steenbakkerijhove.be  
**(O-M-A)**

### • Steenfabriek VANDE MOORTELE

Scheldekan 5  
9700 Oudenaarde  
Tel. (055) 33 55 66  
Fax (055) 33 55 70  
www.vandemoortel.be  
info@vandemoortel.be  
**(M-S-Pl)**

## Flandre Occidentale

### • Wienerberger - divisie KORTEMARK

Hoogledestraat 92  
8610 Kortemark  
Tel. (051) 57 57 00  
Fax (051) 57 57 02  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(O-P-L-E-M)**

### • Wienerberger - divisie ZONNEBEKE

leperstraat 186  
8980 Zonnebeke  
Tel. (051) 78 80 60  
Fax (051) 77 10 38  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(O-P-L-E)**

### • DUMOULIN Bricks

Moorseelsesteenweg 239  
8800 Roeselare  
Tel. (056) 50 98 71  
Fax (056) 50 41 92  
www.dumoulinbricks.be  
info@dumoulinbricks.be  
**(O-P-E)**

### • WIENERBERGER

Kapel ter Bede 121  
8500 Kortrijk  
Tel. (056) 24 96 35  
Fax (056) 51 92 75  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(O-P-L-E-M-A-T-S-Pl)**

## Limbouurg

### • Joseph Bricks

Leemkuilstraat 12  
3630 Maasmechelen  
www.josephbricks.com  
hello@josephbricks.com  
**(M)**

### • Steenfabrieken VANDERSANDEN

Slakweidestraat 35  
3630 Maasmechelen  
Tel. (089) 30 50 42  
www.vandersandengroup.be  
info@vandersandengroup.be  
**(Pl)**

### • Wienerberger - divisie LANAKEN

2de Carabinierslaan 145  
3620 Veldwezelt-Lanaken  
Tel. (089) 71 51 38  
Fax (089) 72 28 80  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(M)**

### • NELISSEN Steenfabrieken

Kiezelweg 458-460  
3620 Lanaken (Kesselt)  
Tel. (012) 45 10 26  
Fax (012) 45 53 89  
www.nelissen.be  
info@nelissen.be  
**(M-Pl)**

### • Wienerberger - divisie MAASEIK

Venlosesteenweg 70  
3680 Maaseik  
Tel. (089) 56 40 38  
Fax (089) 56 81 83  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(M-A)**

### • Steenfabrieken VANDERSANDEN

Riemstersteenweg 300  
3740 Spouwen  
Tel. (089) 51 01 40  
Fax (089) 49 28 45  
www.vandersandengroup.be  
info@vandersandengroup.be  
**(M-S-Pl)**

### • Steenfabrieken VANDERSANDEN

Nijverheidslaan 11  
3650 Lanklaar  
Tel. (089) 79 02 50  
Fax (089) 75 41 90  
www.vandersandengroup.be  
info@vandersandengroup.be  
**(M-S-Pl)**

### • Steenbakkerijen VAN MEMBRUGGEN

Dorpsstraat 17  
3770 Riemst  
Tel. (012) 23 30 28  
www.steenbakkerijen-van-membruggen.be  
info@steenbakkerijen-van-membruggen.be  
**(A)**

## Anvers

### • Wienerberger - divisie RUMST

Nieuwstraat 44  
2840 Rumst  
Tel. (03) 880 15 20  
Fax (03) 844 28 11  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(P-L)**

### • Swenden

Nieuwstraat 2  
2840 Rumst  
Tel. (03) 844 22 22  
Fax (03) 844 38 02

### • DESTA

Heerle 11  
2322 Minderhout (Hoogstraten)  
Tel. (03) 315 70 99  
Fax (03) 315 81 48  
www.desta.be  
mail@desta.be  
**(E-S-Pl)**

### • Steenbakkerij FLOREN

Vaartkant Rechts 4  
2960 St.-Lenaarts  
Tel. (03) 313 81 98  
Fax (03) 313 71 56  
www.floren.be  
info@floren.be  
**(O-E-Pl)**

### • Wienerberger - divisie NOVA

Steenbakkersdam 36  
2340 Beerse  
Tel. (014) 61 10 99  
Fax (014) 61 04 32  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(P-L)**

### • Wienerberger - divisie BEERSE

Absheide 28  
2340 Beerse  
Tel. (014) 61 19 75  
Fax (014) 61 22 33  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(M-Pl)**

### • Wienerberger - divisie QUIRJNEN

Sint Jobbaan 58  
2390 Westmalle  
Tel. (03) 311 51 12  
Fax (03) 311 62 56  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(O-P-L-E)**

## Hainaut

### • Wienerberger - divisie PERUWELZ

Rue de l'Europe, 11  
7600 Péruwelz  
Tel. (069) 77 97 10  
Fax (069) 77 97 11  
www.wienerberger.be  
info@wienerberger.be  
**(M)**

### • Briqueterie de PLOEGSTEERT 'Barry'

Grand route 533  
7534 Barry  
Tel. (069) 53 26 00  
Fax (069) 53 26 09  
www.ploegsteert.com  
info@ploegsteert.com  
**(E-P-Pl)**

### • Briqueterie de PLOEGSTEERT

Rue du Touquet 228  
7782 Ploegsteert  
Tel. (056) 56 56 56  
Fax (056) 56 55 01  
www.ploegsteert.com  
info@ploegsteert.com  
**(P-L-H)**









Om dit tijdschrift in het Nederlands te ontvangen,  
bel naar 02 511 25 81